

[Accueil](#)[Courses](#)

• Règlement général du 3^{ème} Romsée-Stavelot-Romsée

1. Organisation

L'épreuve dénommée « 3^{ème} Romsée Stavelot Romsée » est organisée par le Royal Romsée Cycliste sous les règlements de l'UCI et de la Belgian Cycling.

Elle se déroule le **samedi 20 juin 2026**.

2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Juniors sur invitation exclusive des équipes. Elle est inscrite au calendrier national de Belgian Cycling en classe 1.14 IC 1.

3. Participation

25 équipes maximum chacune composée de minimum 4 et de maximum 6 coureurs, soit 150 coureurs maximum.

4. Permanence

- Toutes les formalités de départ se feront sur le site du Wèrister, rue Churchill 26 à 4624 Romsée ;
- La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de **10h15 à 11h15** ;
- La réunion des Directeurs Sportifs aura lieu au bâtiment administratif de Wèrister au premier étage, rue Churchill n°26 4624 Romsée à **11H30** ;
- Le briefing « sécurité » se tiendra à l'issue de la réunion ;
- La signature de la feuille de départ débutera à **12h** et se terminera à **13h00** ;
- La permanence d'arrivée se tiendra au même endroit ;
- Le Directeur de Course sera le nommé LEBOUTTE Sébastien, rue de Magnée 83A à 4620 Fléron – GSM :0494/66 84 96 ;
- Le Coordinateur sécurité sera le nommé FRANCOIS Christophe, rue Roosevelt n°75 à 4624 Romsée – GSM : 0475/63 83 23.

5. Radio-tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 160,10625 canal 2.

6. Voitures techniques

[Accueil](#)[Courses](#)

commissaires, les voitures neutres, les voitures du médecin et de sécurité);

- Le service d'assistance technique neutre est assuré par **MG-MERIDA** (1 moto et 2 voitures).

7. Assistance médicale

Un médecin et un service d'ambulances suivront l'épreuve de bout en bout.

8. Ravitaillement

Des zones de ravitaillement sont prévues aux endroits fixés dans le livre technique.

Les ravitaillements seront autorisés à partir des voitures techniques après 30 km et jusqu'à 20 km avant l'arrivée.

9. Déchets

Une zone déchets est prévue dans le livre technique (Voir Itinéraire).

Nous demandons de respecter l'environnement en signalant à vos coureurs d'éviter de lancer des emballages et des bidons dans la nature et nous demandons à l'encadrement technique des équipes de maintenir la zone de ravitaillement et autres propres.

10. Délais

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement général. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires en consultation avec l'Organisateur.

Les délais d'élimination en course sont fixés à **trois minutes de retard** par rapport au peloton principal. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

11. Classements

- Classement individuel de l'épreuve.
- Le Classement de la Montagne (GPM) retiendra les quatre premiers coureurs lors du franchissement du sommet des côtes. Points attribués au sommet de chaque côté (signalé par un drapeau blanc) : 5, 3, 2 et 1 points. En cas d'ex-æquo, les coureurs seront départagés par le classement à l'arrivée de l'épreuve. Le

Accueil



Courses

égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur ;

- Pour figurer dans les différents classements et recevoir les primes, les lauréats devront terminer l'épreuve dans les délais et se présenter à la cérémonie protocolaire.

12. Prix

Les prix seront payés à la permanence après l'épreuve.

Prix individuels : 20 prix – 200€

25	22	20	17	15
12	10	7	7	7
7	7	7	7	5
5	5	5	5	5

Prix interclub : 25 prix – 930 €

75	70	65	60	55
50	45	40	35	35
35	35	35	35	35
25	25	25	25	25
20	20	20	20	20

Prix GPM : 4 prix – 110€

50	30	20	10
----	----	----	----

13. Antidopage

- Le règlement antidopage de l'UCI, de la Belgian Cycling et de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi Belge ;
- Le contrôle antidopage aura lieu sur le site du Werister, rue Churchill 26 à 4624 Romsée.

14. Protocole

Les trois premiers coureurs classés à l'arrivée, ainsi que le vainqueur du classement de la Montagne sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra au plus tard 10 minutes après l'épreuve à hauteur de la ligne d'arrivée.

15. Environnement

Des poubelles seront placées dans la zone de départ et dans la zone d'arrivée.

[Accueil](#)[Courses](#)

Le barème de pénalités de la Belgian Cycling est le seul applicable. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Collège des Commissaires conformément aux dispositions en usage à l'UCI ou à la Belgian Cycling.

1. Règlement du Grand Prix de la Montagne (G.P.M.)

- Aux sommets des côtes signalées par l'indication « G.P.M. » et un drapeau blanc seront attribués aux 4 (quatre) premiers coureurs :
 - 5 points au premier
 - 3 points au deuxième
 - 2 points au troisième
 - 1 point au quatrième
- En cas d'ex æquo, les coureurs seront départagés par le classement à l'arrivée de l'épreuve ;
- Pour prétendre au classement final du G.P.M., le coureur doit terminer la course pour laquelle il est engagé ;
- Prix : voir section I paragraphe 12 en page 4

Liste des GPM

Ref	Km	Localisation	Altitude
1	35.5	Côte de Bru	464m
2	51,0	Côte de la Vilette	404m
3	58	Côte de Mionfosse	464m
4	72,7	Côte du Rosier	564m
5	104.2	Côte de Cornemont	295m

La côte de Vaux n'est pas répertoriée dans ce classement du fait qu'elle se situe à moins d'1 kilomètre de l'arrivée, il s'agit toutefois d'une longue côte non-négligeable puisque 9% de dénivelé.

Romsée Stavelot Romsée Juniors

Commune	Parcours	Km	DIR	Horaire 38	Horaire 42
FLERON	Départ officieux : Site Wérister, Rue Churchill 26	0,0	←	13h15	13h15
	Carrefour "Rue Churchill, Rue de Bouny" Direction Vaux sous chèvremont	0,6	→	13h18	13h18
CHAUDFONTAINE	 !!! Attention Rond Point !!! Passage à droite 	3,1	↑	13h22	13h21
	 !!! Attention Rond Point !!! Passage à gauche 	3,5	←	13h23	13h22
	 Traversé du pont de la vesdre 	3,7	↑	13h23	13h22
	A Gauche vers N61 direction Trooz 	4	←	13h23	13h23
	 Attention présence chicane  	5,5	↑	13h26	13h25
	Chaudfontaine - Territoire - N61	6	↑	13h26	13h26
	Bas de la côte du Bouny, Tout droit vers Verviers, N61	8,0	↑	13h30	13h28
	Départ Officiel	0,0		13h30	13h30
	 Attention îlot central  	0,2	↑	13h30	13h30
	 Attention berme centrale  	1,7	↑	13h33	13h32
	 !!! Attention Rond Point !!! Passage à gauche  	2,0	↑	13h33	13h33
	Continuer tout droit vers Verviers, N61	2,2	↑	13h33	13h33
	Après la cave à vins, tourner à droite vers N 673 -le Ry de Mosbeux	2,8	→	13h34	13h34
	Continuer tout droit vers Gomzé Andoumont, N673	3,0	↑	13h35	13h34
SPRIMONT	A Gomzé, prendre à gauche vers Louveignée N62	5,9	←	13h39	13h38
W.O. 1er	 W.O. "A droite vers Stinval" 	6,2	→	13h40	13h39
W.I. 1er	 W.I. "Tout droit vers Louveignée" 	8,2	↑	13h43	13h42
	Au Rond Point prendre tout droite vers Theux, N62 	9,6	↑	13h45	13h44
W.O. 2em	 W.O. "A droite vers Remouchamps N666" 	9,6	→	13h45	13h44
THEUX	Prendre à droite vers sprimont - N678	10,4	→	13h46	13h45
	Aux feux, A Gauche en direction de Remouchamps - N 666	11,2	←	13h48	13h46
W.I. 2em	 W.I. "Tout droit vers Remouchamps N666" 	11,2	↑	13h48	13h46
AYWAILLE	Village Deignée "tout droit vers remouchamps" N666	13,2	↑	13h51	13h49
	 Attention berme centrale et îlot  	16,6	↑	13h56	13h54
	Remouchamps, à gauche en direction de TROIS-PONTS - N633	16,8	←	13h57	13h54
	Prendre sur la droite en direction de TROIS-PONTS - N633	17	→	13h57	13h54
	N 633 - Camping olympia "Tout Droit"	18,5	↑	13h59	13h56
	N-633 Nonceveux "Tout Droit"	21,8	↑	14h04	14h01
	N-633 Fond de Quarreux "Tout Droit"	24,6	↑	14h09	14h05
	N 633 "à Gauche vers N 616 Lorcé"	28,4	→	14h15	14h11
	  Attention route dégradée et présence de 2 chicanes  	28,4	↑	14h15	14h11
W.O. 3em	 W.O. "A droite vers Chession" 	29,6	←	14h17	14h12

	Côte de Bru - Pied GPM1	29,7	↑	14h17	14h12
	N 616 "Direction BRU à Gauche"	29,9	←	14h17	14h13
	Sommet du GPM1 : Côte de Bru	35,5	↑	14h26	14h21
	 Attentions plusieurs îlots centraux  	36,5	↑	14h28	14h22
	Prendre à Gauche "rue laveau"	36,8	←	14h28	14h23
	Prendre à Gauche " Rte Aywaille" N30	36,9	←	14h28	14h23
	ZONE DECHETS 1	37,0	↑	14h28	14h23
	ZONE DE RAVITAILLEMENT 1	37,3	↑	14h29	14h23
	Prendre à Gauche " Rte de stavelot" N66	37,5	←	14h29	14h24
W.I. 3em	 W.I. "A Gauche vers Basse Bodeux" 	39,0	←	14h32	14h26
	N66 tout droit vers Neufmoulin	40,0	↑	14h33	14h27
	Carrefour N666/N645 à Droite vers Trou de Bra	42,5	→	14h37	14h31
W.O. 4em	 W.O. "Tout droit vers Basse Bodeux " 	42,5	↑	14h37	14h31
	Carrefour N645/N651 à Gauche vers Basse Bodeux	48,0	←	14h46	14h39
	Côte de les Villettes - Pied GPM2 N651	48,2	↑	14h46	14h39
	Sommet du GPM2 : Côte de la vilettes - N651	51,0	↑	14h51	14h43
	Au sommet, Tout droit vers Trois Pont	51,0	→	14h51	14h43
	 Attentions îlots centraux  	54,9	↑	14h57	14h48
	Rond point Basse Bodeux à droit vers Ancienne Barrière	55,3	←	14h57	14h49
W.I. 4em	 W.I. "A Gauche vers Basse Bodeux" 	56,3	←	14h59	14h50
	A Droite Rue Mionfosse	56,3	→	14h59	14h50
	Côte de Mionfosse - Pied GPM3	56,3	↑	14h59	14h50
	Sommet du GPM3 : Côte de Mionfosse	58,0	↑	15h02	14h53
	 Descente de Brume vers Trois Pont  	61,5	↑	15h07	14h58
	traversée de Trois Ponts	62,5	←	15h09	14h59
	Carrefour N68 / N633 Rt de Coö	63,4	↑	15h10	15h01
	Coö, Tout droit en direction de la gleize - N633	65,2	↑	15h13	15h03
	ZONE DECHETS 2	66,5	↑	15h15	15h05
	ZONE DE RAVITAILLEMENT 2	67	↑	15h16	15h06
W.O. 5em	 W.O. "Tout droit vers La Gleize " 	67,5	↑	15h17	15h06
	A Droite vers Roanne	67,5	→	15h17	15h06
	Traverser Moulin Du Ruy	71,0	↑	15h22	15h11
	A Gauche côte du rosier	72,3	←	15h24	15h13
STOUMONT	Côte du Rosier - Pied GPM4	72,3	↑	15h24	15h13
	Sommet du GPM4 : Côte du Rosier	76,2	↑	15h30	15h19
	Prendre à gauche vers Cour et Borgoumont	76,3	←	15h30	15h19
	 Attention présence chicane 	77,4	↑	15h32	15h21
	« DESCENTE DANGEREUSE » virage à gauche vers Borgoumont	78,2	↑	15h33	15h22
	 !!!Chicane!!! 	80	↑	15h36	15h24

	 Attention présence chicane 	77,4	↑	15h32	15h21
	« DESCENTE DANGEREUSE » virage à gauche vers Borgoumont	78,2	↑	15h33	15h22
	 !!! Chicane !!! 	80	↑	15h36	15h24
W.I. 5em	 W.I. "Tout droit vers Stoumont" 	82,1	↑		
	La Gleize village, prendre à droite la direction de LIEGE - N633	82,1	→	15h40	15h27
	 Attentions plusieurs îlots centraux à l'entrée de Stoumont 	84,5	↑	15h43	15h31
	Tout droit sur N633 vers tagnon	85	↑	15h44	15h31
	Tout droit sur N633 vers remouchamps	90	↑	15h52	15h39
	Tout droit Lorcé N 633	91	↑	15h54	15h40
	Tout droit Ninglinspo N 633	96,5	↑	16h02	15h48
	Remouchamps, carrefour à droite en direction de Louveignée- N66	102,4	→	16h12	15h56
	ZONE DECHETS 3	102,5	↑	16h12	15h56
	ZONE DE RAVITAILLEMENT 3	103	↑	16h13	15h57
	Prendre à gauche direction Playe -Cornemont -Pied GPM5	104,7	←	16h15	16h00
	 Attention présence chicane 	105,7	↑	16h17	16h01
SPRIMONT	Sommet du GPM5 : Côte de Cornemont	107,7	↑	16h20	16h04
	Prendre à droite vers Louveignée -N 678	107,8	→	16h20	16h04
	 Prendre directement à gauche vers-Louveignée - îlots 	108,2	←	16h21	16h05
	 Attention voirie rétrécie tout le long par des potelets 	108,4	↑	16h21	16h05
	A Gauche N62 Rue de Liège	109,5	←	16h23	16h06
	Pied de la côte des Forges, à droite en direction de TROOZ - N673	112,5	→	16h28	16h11
TROOZ	Cavavins - à gauche en direction de LIEGE - N61	115,8	←	16h33	16h15
	 !!! Attention Rond Point !!! Passage à droite 	116,2	↑	16h33	16h16
	Trooz, aux feux, tout droit en direction de LIEGE - N61	117,9	↑	16h36	16h18
CHAUDFONTAINE	Chaudfontaine - Territoire - N61	118,7	↑	16h37	16h20
	 Attention présence chicane  	121	↑	16h41	16h23
	A Droite vers N61 direction Vaux	122,8	→	16h44	16h25
	 !!! Attention Rond Point !!! Passage à Droite  	123,2	↑	16h45	16h26
	 !!! Attention Rond Point !!! Passage à droite  	123,6	↑	16h45	16h27
	Tout Droit Vers Romsée	125,0	↑	16h47	16h29
FLERON	Passage de la ligne d'arrivée- Arrivée	126,2		16h49	16h30